



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
11.06.2009

Date de la convocation des conseillers :  
11.06.2009

point de l'ordre du jour no:  
20/02

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 19 juin 2009

**Présents:** Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Becker, conseillers, Limpach, secrétaire communal ff.

**Absents :** Mutsch, bourgmestre, Maroldt, Hannen, Wohlfarth, Weidig, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal, excusés.

## Le Conseil Communal;

### **Objet: Acquisition d'une maison sise 173, rue de Luxembourg**

Vu l'acte administratif signé en date du 18 juin 2009 ( Rép. N° 594/09) aux termes duquel la Ville acquiert de M. Armindo PINTO SIMOES et Mme. Aldina Maria CORREIA CAETANO SIMOES, demeurant à Esch-sur-Alzette, un immeuble inscrit au cadastre de la Ville d'Esch-sur-Alzette dans la section A d'Esch/Nord, sous le N°3129/13621, au lieu-dit « rue de Luxembourg », maison n°173, d'une contenance de 4,20 ares ;

Considérant que cette acquisition se fait au prix de 385.000,00.- EUR ;

Considérant que l'immeuble est acquis dans le but de le mettre à disposition du service Logement comme habitation à caractère social ;

Considérant que l'acquisition est réalisée dans un but d'utilité publique ;

Vu l'article 4/0710/2121/001 « Acquisition d'immeubles pour logement locatif » ;

Vu le plan de situation ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e**  
**à l'unanimité**

l'acte d'acquisition précité.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 26/06/2009

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,